

Diffusion : Simandre Info'

Document réalisé avec Writer 7.1.6 par Simandre Info'
le 14/10/2021

Document ver. 3

GUIDE DES PRATIQUES SANITAIRES POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION SIMANDRE INFO', DANS LE CONTEXTE DE PANDÉMIE DU COVID-19



Copie : Christophe Galopin (Maire de Simandre)
Bureau Simandre Info'
Affichage ; Salle Jean-Paul Bourguignon

Simandre Info' Place de la Bascule 71290 Simandre



SOMMAIRE

1	Préambule.....	3
2	Rappel des informations générales.....	3
3	Nos nouveaux locaux.....	4
3.1	Situation géographique.....	4
3.2	Plan de la salle.....	5
4	À l'arrivée sur le parking.....	5
5	Limitation de personnes durant une séance dans la grande salle.....	5
6	Clavier / souris.....	5
7	Protocole sanitaire pour accéder à la salle de cour.....	5
8	Accès aux salles de cours.....	6
9	Disposition des tables.....	6
10	Accès à l'ordinateur.....	6
11	à chaque fin de séances.....	6
12	Déplacement dans les locaux de Simandre Info'.....	6
13	Fournitures.....	7



1 Préambule

La France est frappée par une crise sanitaire majeure liée à l'épidémie de Coronavirus. La maladie provoquée par ce Coronavirus a été nommée COVID-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Le secteur de la formation implique, par nature, le regroupement de personnes concentrées autour d'une même tâche dans une dynamique de coopération. Les interactions entre les participants représentent l'essence même de l'activité ce qui constitue une situation à risques.

Dans ce contexte, l'association Simandre Info' a souhaité élaborer un guide sanitaire pour aider les acteurs de cette association à organiser de nouveau des formations de manière à reprendre son activité pour la saison 2021 2022, visant à garantir la bonne préservation de la santé des adhérents et de ses formateurs, apprenants, personnes devant intervenir dans les locaux occupés par l'association, et dirigeants et ainsi participer à la prévention et limiter la propagation du COVID-19.

Étant considéré par la préfecture comme un organisme de formation, la présentation d'un « pass sanitaire » ne sera pas demandé, avec toutefois obligation de respecter un protocole sanitaire.

2 Rappel des informations générales

Ce guide a pour vocation de préciser les modalités d'application des gestes barrières au secteur de la formation.

➤ Transmission du virus COVID-19

Le site du gouvernement (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>) indique que «la maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions invisibles, projetées lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux). On considère qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'1 mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection.

Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées ou de surfaces souillées par des gouttelettes. Le contact avec les mains est problématique parce que les mains sont ensuite portées au visage et donc au nez, à la bouche, aux yeux, voies d'entrées du virus.



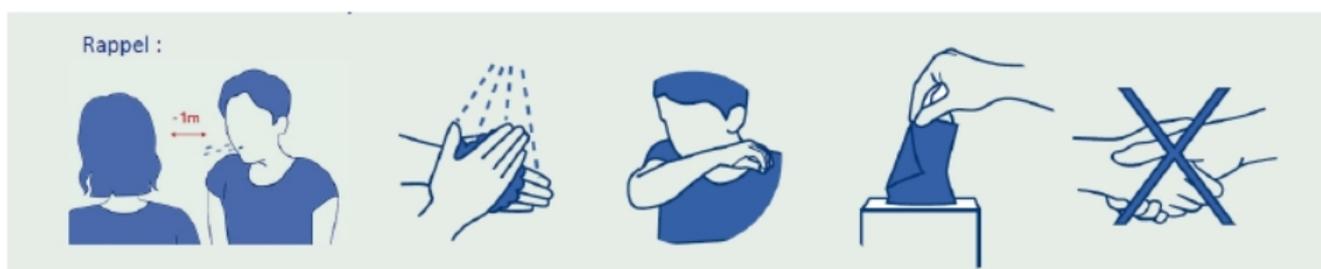
PROTOCOLE POUR L'ASSOCIATION SIMANDRE INFO' POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES ADHÉRENTS

C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation physique sont indispensables pour se protéger de la maladie.



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

➤ Gestes barrières



- Respecter la distance d'au moins 1 mètre minimum entre chaque individu
- Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou du gel/solution hydroalcoolique, notamment après contact impromptu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique. Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture de cigarettes.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, bannir les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle.
- Le masque grand public est complémentaire aux gestes barrières.

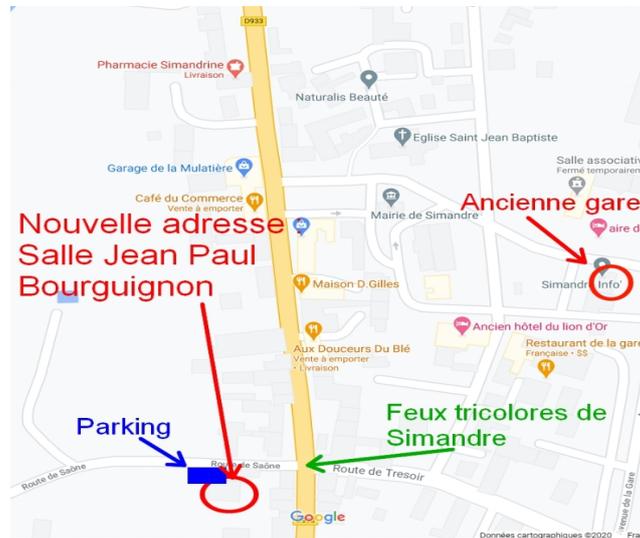
3 Nos nouveaux locaux

Les cours auront lieu dans la salle Jean-Paul Bourguignon (JPB) que la municipalité met à notre disposition.

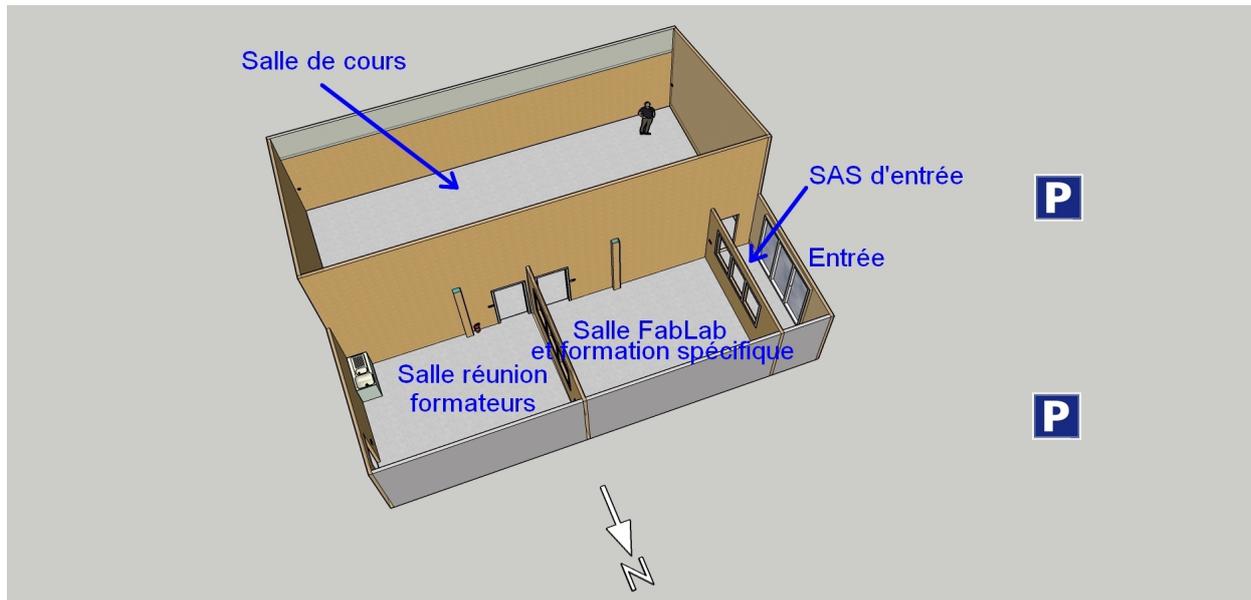


PROTOCOLE POUR L'ASSOCIATION SIMANDRE INFO' POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES ADHÉRENTS

3.1 Situation géographique



3.2 Plan de la salle



4 À l'arrivée sur le parking

À l'arrivée, sur le parking, les apprenants attendent l'autorisation du formateur pour pénétrer dans la salle afin de ne pas stationner dans le SAS d'entrée, et ne pas croiser à l'intérieur les personnes ayant terminé le cours précédent.

À l'extérieur le masque est obligatoire et le respect des distanciations sera observé.



5 Limitation de personnes durant une séance dans la grande salle

14 personnes maximum seront admises dans la grande salle durant un cours.

6 Clavier / souris

Il s'avère que les claviers / souris sont les endroits les plus exposés à la contamination.

Pour cette raison, lors de l'inscription, Simandre Info' vous aura vendu un ensemble clavier / souris filaires. Ce matériel vous appartient, Vous devrez l'apporter à chaque séance. Il ne restera pas dans la salle lors de votre départ.

7 Protocole sanitaire pour accéder à la salle de cour

Porte du masque obligatoire dans tous les salles de la salle JPB.

Les vestes, manteaux, blousons, ou autres effets personnels devront rester dans la zone prévue à cet effet. La distance prévue entre chaque vêtement est à respecter.

Les apprenants pourront prendre avec eux leurs crayons et cahiers uniquement, ainsi que leur clavier et souris personnels (voir paragraphe ci-dessus) Ceux-ci ne seront utilisés que par leur propriétaire.

Les formateurs veilleront à faire respecter ce protocole, et assureront la circulation des personnes dans l'enceinte de la salle JPB.

8 Accès aux salles de cours

Chaque participant devra utiliser la solution Hydroalcoolique mis à disposition par Simandre Info', placée à l'entrée de la salle, pour se désinfecter les mains. De la solution hydroalcoolique sera mis à disposition dans chaque salle.

9 Disposition des tables

La disposition des tables ne devra en aucun cas être modifiée. L'espace entre chaque table respecte les distances sanitaires entre chaque apprenant.

10 Accès à l'ordinateur

Chaque ordinateur dispose d'un écran en plexiglas placé devant l'écran protégeant l'écran et l'unité centrale de chaque ordinateur.

Seul le HUB sera accessible pour permettre le branchement filaire de la souris et du clavier.

En cas de problème seul le formateur pourra intervenir sur le matériel autre que le clavier / souris.



11 À chaque fin de séances

Chaque adhérent récupère son clavier / souris pour l'emmener chez lui. En aucun cas il ne restera dans la salle. Il appartiendra à chaque personne de désinfecter son matériel chez lui.

Désinfection du matériel

Les formateurs après le départ des adhérents, ont la responsabilité, de désinfecter ou faire désinfecter :

- les tables
- Les chaises
- Les écrans plexiglas

12 Déplacement dans les locaux de Simandre Info'

Pour tous déplacements, à l'intérieur des salles, nous rappelons que le port du masque est obligatoire.

13 Fournitures,

Les fournitures telles que stylos, agrafeuses, téléphone ne doivent pas être partagés.